

# Ma charte de déontologie.

## Je m'engage à :

- 1** - respecter une stricte confidentialité.
- 2** - mettre mes compétences professionnelles au service de mes consultant(e)s, pour soulager et apaiser leurs souffrances.
- 3** - participer régulièrement à des formations afin d'actualiser et de compléter mes connaissances.
- 4** - exercer mon activité avec humanité, dans le cadre d'une conception holistique de l'homme et du monde.
- 5** - tout mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre énergétique, clé de l'épanouissement de l'être.
- 6** - ne jamais poser un diagnostic au sens médical du terme.
- 7** - ne jamais suspendre ou modifier un traitement médical ou conseiller des médicaments.
- 8** - échanger et collaborer avec d'autres praticiens si nécessaire, au service du bien-être du consultant(e).
- 9** - ne jamais recevoir en consultation les mineurs hors présence de leurs parents ou tuteurs légal.
- 10** - percevoir des honoraires conformes à l'éthique de ma profession, les honoraires étant affichés.
- 11** - être respectueux des obligations légales et administratives françaises et à m'y conformer ainsi qu'au contenu de la présente charte.

**Note :** Le recours à la médecine non-conventionnelle ne peut pas se substituer ni remplacer la médecine officielle.